

SAUSSENS



Bulletin 2013

CYTOCHROME

1950

Les vœux du Maire

Chers Saussinois,

Janvier n'est pas seulement le mois de la neige du gel et du froid, c'est aussi le mois des jours qui commencent à rallonger annonçant le printemps.

Ce premier mois est aussi et surtout celui des bilans, de l'espoir et des vœux.

En ce début d'année chacun regarde celle qui vient de s'écouler et se demande ce qu'il a accompli, ce qu'il a vécu. Je souhaite que chacun soit heureux et satisfait de ce constat.

2013 : Que nous réserve cette nouvelle année ?

En cette période de difficultés et d'incertitude nous devons rester positifs, solidaires et espérer la sérénité. Bien sûr, la vie elle-même ne nous permet pas toujours de décider, mais en avoir la volonté ne peut être que bénéfique.

Il nous faut trouver le courage de porter le regard au loin et se dire que des temps meilleurs sont à venir.

En effet, notre monde est en pleine mutation mais un autre va se mettre en place. Alors serrons-nous les coudes en attendant cette réécriture annoncée !

Je souhaite que l'avenir de chacun d'entre vous soit très prometteur en 2013.

Je tiens à souligner l'implication dont a fait preuve l'équipe Municipale tout au long de l'année et je l'en remercie pour son soutien.

Je veux aussi saluer le travail des dirigeants des Associations et de leur bureau ainsi que celui de la Présidente et des membres du Comité des fêtes. Je souhaite qu'ils nous fassent vivre une année 2013 riche en événements.

Merci à nos commerçants et artisans, à nos entreprises, à nos agriculteurs et à vous tous qui participez à la vie de notre village.

Pour terminer je fais un dernier vœu qui nous concerne tous : celui que notre commune continue à accueillir le sourire et le bien-être de ses habitants.

Que 2013 soit une belle année pour chacun d'entre vous et ensemble.

Maryse MOUYSSET

Travaux réalisés en 2012

Au cours de l'année écoulée, les travaux suivants ont été réalisés :

- Les locaux de l'accueil secrétariat de la Mairie ont été rénovés et un guichet a été créé.



- Le terrain situé en bordure de la voie communale 101 a été aplani en vue de l'aménager en petit jardin public.



- Concernant la voirie :
 - o Réfection des chemins de Francarville et des Forges ;
 - o Le virage sur le chemin de Francarville, au niveau du Griffoulet a été sécurisé par la mise en place de fondations en béton avec bordures,
 - o Au lieu-dit En Ramondé, le chemin communal a été dévié suite au renforcement de la canalisation du réseau d'eau potable

Travaux prévus en 2013

- Installation de deux éclairages publics supplémentaires :
 - o L'un sur la place du village, côté chemin Notre-Dame,
 - o L'autre au fond de l'impasse située face au mur d'enceinte du château,
- Le sentier situé entre la propriété du Cyprès et le terrain communal sera réhabilité en voie piétonnière.
- Une borne d'incendie sera implantée route de Bourg-Saint-Bernard, au niveau du chemin communal du Cyprès.

P.L.U.

L'avancement de notre Plan Local d'Urbanisme a été retardé du fait qu'il doit se conformer aux dispositions de la nouvelle loi « Grenelle II » applicable au 1^{er} juillet 2012.

Le texte de cette loi a pour objet un engagement national pour l'environnement, qui fait évoluer le PLU en mettant l'accent, en particulier, sur :

- l'analyse de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers, dans un objectif de réduction de leur consommation, notamment au regard des objectifs du SCOT (Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale) ;
- la liaison entre urbanisation et desserte en transports en commun existants ou programmés ;
- le respect de performances énergétiques et environnementales dans les constructions.

Désormais, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), n'ont plus de caractère facultatif, mais deviennent obligatoires et sont donc de véritables documents de projet, opposables juridiquement.

La Municipalité et le bureau d'études travaillent à l'élaboration du projet de PLU qui vous sera présenté lors d'une réunion publique dans le courant du premier semestre 2013.

Assainissement

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

Pour la réhabilitation des assainissements individuels, avant de commencer les travaux, il convient de retirer un dossier « Déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement » au SPANC de Cœur Lauragais.

Avant remblaiement de l'installation, le propriétaire doit transmettre la demande de contrôle au SPANC Cœur Lauragais qui le contactera pour un rendez-vous.

Le rapport de conformité ou de non-conformité sera transmis au propriétaire par le SPANC dans les 15 jours qui suivent le contrôle. En cas de non-conformité une nouvelle visite sera programmée.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

L'assainissement est étroitement lié au PLU.

En effet, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA), à qui la municipalité a transféré la compétence dans ce domaine, ne pourra lancer d'études précises qu'une fois le PLU approuvé.

Communauté de Communes Cœur Lauragais

Le Siège de Cœur Lauragais est désormais situé 7, avenue du 8 Mai 1945 à CARAMAN
(Tél : 05.62.18.4280 – e-mail : cc.coeurlauragais@wanadoo.fr)

Site internet : www.coeur-lauragais.fr

Le périmètre de la Communauté de Communes s'agrandit au 1^{er} janvier 2014.

En effet, les communes de Caraman, Lanta, Saint Pierre de Lages et Vallesvilles intégreront Cœur Lauragais.

Point d'accès au droit :

A l'initiative de la Communauté de Communes Cœur Lauragais, un service supplémentaire a été créé. Le point d'accès au droit, mis en place par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (C.D.A.D.), avec le soutien financier de l'Etat, des collectivités territoriales, des auxiliaires de justice et en partenariat avec le secteur associatif, est désormais à disposition de tous les publics.

Ce lieu d'accueil, d'information et d'orientation permet à toute personne confrontée à des questions ou à des difficultés d'ordre juridique de bénéficier gratuitement de ce service.

Les consultations ont lieu de 10 heures à 12 heures au siège de la Communauté de Communes, 7, avenue du 8 mai 1945 à Caraman.

Le calendrier 2013 :

Les jeudis 7 mars 2013 ; 2 mai 2013 ; 4 juillet 2013 ; 5 septembre 2013 ; 7 novembre 2013.

Pour prendre rendez-vous appeler le 05.62.18.42.80 au secrétariat de la Communauté de Communes Cœur Lauragais.

Ecole et Centre de Loisirs

Les enfants de la Commune de Saussens sont scolarisés dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupant les Communes de Gauré, Vallesvilles, Bourg Saint Bernard et Saussens.

La participation 2012 aux frais de fonctionnement de la Commune de SAUSSENS se décompose comme suit :

- 8 élèves scolarisés à Bourg Saint-Bernard pour un montant de 7.824 € (978 € par enfant).
- 5 élèves à l'école de Vallesvilles pour un montant de 3.595 € (719 € par enfant)
- 4 élèves à l'école de Gauré pour un montant de 3.084 € (771 € par enfant).

...soit 17,15 % des dépenses de la Commune (y compris le Centre de Loisirs)

Il est à noter que la commune de Gauré ne fera plus partie du RPI à compter de la rentrée scolaire 2014. Elle constituera un RPI avec la commune de Lavalette.

Les prestations du centre de loisirs de Bourg Saint Bernard sont assurées par le « Centre Loisirs Education et Citoyenneté » dont le siège social est basé à Toulouse. Il accueille de plus en plus d'enfants, âgés de 3 à 12 ans, appartenant au RPI, tous les mercredis de l'année scolaire et durant les vacances à l'exception de Noël et du mois d'Août.

La participation de la Commune de Saussens au fonctionnement du centre de loisirs pour l'année 2012, s'élève à 3.958 € (cette part vient en complément de la participation des parents).

Un peu d'Histoire...

1885 : Saussens, relais de diligence...

Moyens de transport.

HAUTE-GARONNE

La diligence de Puy-Laurens passe sur la route. Le relais de cette voiture est situé à l'extrémité du village. Les départs ont lieu de Coulouse (rue St Rubin, n°9) à 1 heure du soir, le mardi, le jeudi et le samedi de Saques à la Coussaint et à 4 heures du soir, de la Coussaint à Saques, le lundi, le mardi, le vendredi et le samedi. C'est le seul moyen de transport pour se rendre à Coulouse et même à Villefranche. Il y a deux ans, le Conseil municipal de la commune a formulé le vœu de voir commencer, le plus tôt possible, le chemin de fer de Coulouse à Revel. La voie ferrée passera, il est vrai, à dix kilomètres de Saussens; mais cette localité en retirera toujours un certain profit. Actuellement, il n'y a à Saussens qu'une auberge, on y loge à pied et à cheval. Avant l'établissement du chemin de fer entre Castres et Castelnaudary, le village était une station très importante pour le roulage. On voyait, à cette époque, une longue file de voitures chargées stationner, tous les soirs, devant chacune des quatre grandes auberges de la localité. La maille-poste et plusieurs diligences passaient encore sur la route. Les vieilles gens n'hésitent pas à maudire la construction du chemin de fer qui a enlevé son importance à Saussens.

Source : Archives du Conseil Général de Haute-Garonne, Monographie communale de Saussens par Camboulives (1885)

Infos Municipales

Secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de la Mairie est assuré par Mme Géraldine DELORD-MERCADIE :

Veillez noter les permanences :

- Mardi de 13h30 à 18h30
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Vendredi de 13h30 à 18h30

Tél : 05.61.83.83.47

Fax : 05.61.24.66.79

Mail : mairie.saussens@wanadoo.fr

Nous vous rappelons que vous pouvez contacter le secrétariat par e-mail pour vos demandes.

Mme le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

Le secrétariat de la Mairie peut vous assister dans vos démarches administratives.

Recensement 2012 :

La campagne de recensement, qui s'est déroulée en janvier et février 2012, a fait état d'une population de 192 personnes résidant sur la Commune.

Les Commerces et Entreprises de notre Village

Daminato Eric, Auto-entrepreneur
France Agri-services
La Ferme du Mirgous
Les Jardins de l'Avenir
Les Jardins Imaginaires
Odisys
Transports Sayssac
Vétérinaire M. Le Fournier Frédéric

Nous souhaitons la bienvenue à Saussens Services, nouveau commerce de proximité, qui ouvrira ses portes très prochainement.

Assistantes maternelles agréées :

Mme Cécile FONTES
Mme Florence ISART

Etat Civil 2012

Naissances :

Robin GALY, né le 27/03/2012
Maëlis AROLDI, née le 10/08/2012
Camille MORAIS, née le 24/09/2012
Gabriel MORAIS, né le 24/09/2012
Gabriel VUILLEMIN, né le 26/09/2012
Eléna ARRIBAS, née le 10/11/2012

Décès :

Mr Daniel TOURNIER nous a quittés le 01/03/2012
Mr Marius FONTES nous a quittés le 24/07/2012

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village et une bonne intégration à Mme et Mr MORAIS, Mme et Mr ASSELIN, Mme et Mr AROLDI, Mme et Mr CREMADES, Mr AREGUI, Mlle LALLEMAND,

Infos pratiques

Horaires Bus :

Ligne 81 LE FAGET / TOULOUSE

Direction Toulouse : 06h34 arrêt Mairie du lundi au vendredi

Direction Le Faget : 13h21 le mercredi et 18h51 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Départ : Saussens **06h34 07h45 09h56 11h45 13h00 16h00 16h48 17h00**

Départ : Toulouse **06h25 08h11 09h20 09h23 12h11 13h32 16h11 17h17**

Les transports à la demande :

Ce service est destiné aux habitants du territoire de Cœur Lauragais, quel que soit l'âge et la situation de chacun. Il permet à chacun de se rendre tous les jeudis matin au marché à CARAMAN. Un minibus de la Société Grand Sud Navettes viendra vous prendre et vous ramènera à votre domicile pour un prix de 1.90 € aller/retour par personne.

Il suffit d'appeler au plus tard la veille entre 17h00 et 19h00 au 05.61.83.33.58.

Le portage des repas :

Si vous êtes âgés de plus de 60 ans, handicapés ou malades, vous pouvez bénéficier du portage de repas à domicile. Vous pouvez téléphoner au 05.62.18.42.80 (heures de bureau) ou au 06.30.66.92.55 pour la commande de vos repas (Tarif : 6,12 € par repas livré).

La crèche de Maureville : « Les P'tits Cœurs » :

Est à disposition des communes adhérant à Cœur Lauragais.

Lourman – 31460 MAUREVILLE – Tél : 05.62.16.05.23

La MARPA « Cœur Lauragais » d'Auriac sur Vendinelle :

Maison de retraite

MARPA – Route de Vaux – 31460 AURIAC S/ VENDINELLE

Tél : 05.61.20.34.77

Association « MIEUX VIVRE CHEZ SOI » :

Le Village – 31460 VENDINE

Tél : 05.62.18.94.77

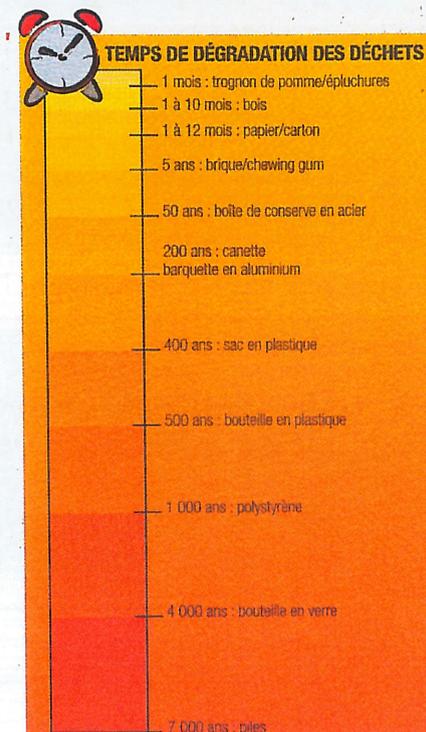
La déchetterie de Caraman :

Route de Cambiac – Tél : 05.61.81.43.79.

Ouverte les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h à 12h00 et de 14 à 18h00.

La Commune de Saussens propose, par ailleurs, à ses citoyens deux collectes annuelles des encombrants, (uniquement encombrants volumineux en fer).

« Triez, la nature s'en souviendra ! »



Association Les Kangourous 31

L'association présente ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2013.

Retenez cette date : le 15 juin 2013 ! Les sections Gym et Danse vous invitent à un apéritif pour célébrer les 10 ans de l'association à la salle des fêtes.

Nous avons œuvré pendant ces 10 années, grâce à la municipalité, aux personnes bénévoles et aux professeurs.

SECTION GYM : Tél. : 06 28 70 29 06
Les mardis et jeudis de 19h45 à 20h45

SECTION DANSE : Tél. : 06 73 96 02 79
Les lundis et mercredis de 19h30 à 22h00

Le Président, Gabriel FONTES

Association Terre et Talus

L'association Terre et Talus, qui organise deux braderies, l'une au printemps l'autre à l'automne, vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.

Si vous êtes intéressés pour vendre vos vêtements, contactez :

Véro : 06.30.28.01.85

Le Président, M. Gabriel FONTES

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes adresse à chacun d'entre vous ses meilleurs vœux pour l'année 2013. Puisse-t-elle vous apporter joie, bonne humeur et réjouissances.

Le Comité des Fêtes est heureux de votre participation aux festivités marquant son 30^{ème} anniversaire.

Le méchoui organisé à cette occasion a été un succès dont nous vous remercions.



Cette année encore, le Comité des Fêtes mettra tout en œuvre pour vous apporter joie et animation et offrir à tous des moments agréables de partage et de convivialité.

Excellente année 2013 à tous !

La Présidente, Mme Christine MARTINEZ